

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : DEMARCHE DE PROJET PROFESSIONNEL ET D'ORIENTATION / LIAISON COLLEGE - LYCEE PROFESSIONNEL - ENTREPRISE

renseignements utiles

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'établissement :

CLG PROSPER MERIMEE - BP 3 - 86310 ST SAVIN

ZEP : non

Téléphone : 05 49 48 02 29

Fax : 05 49 48 95 04

mél de l'école ou de l'établissement : ce.0860046h@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement :

Coordonnées d'une personne contact :

Classe(s) concernée(s) : 4^{ème}, 3^{ème}

Discipline(s) concernée(s) toutes, responsables du dispositif : technologie, histoire géographie

Date de l'écrit : juin 2005

Lien(s) web de l'écrit : : <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

Axe national concerné et éventuellement axe académique : 3 – L'alternance entre 4^e de collège, le lycée professionnel et le monde professionnel

Résumé :

Le projet personnel de l'élève peut être vécu de façon ambitieuse et positive. Dans cette optique, les enseignants se donnent différents outils pour un parcours cohérent dans le dispositif d'alternance : crédit temps pour orientation individualisée, dossier individuel, travail sur la motivation.

Mots clés :

Structures	Modalités - dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Collège	Diversification pédagogique	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Orientation Parents, école	Enseignement professionnel Enseignement technologique Interdisciplinarité Vie sociale et professionnelle

DEMARCHE DE PROJET PROFESSIONNEL ET D'ORIENTATION / LIAISON COLLEGE - LYCEE PROFESSIONNEL - ENTREPRISE

En 2004-2005, le collège Prosper Mérimée de Saint-Savin a poursuivi la mise en œuvre d'un dispositif d'alternance pour une deuxième année consécutive. Ce dispositif répond, dans ses objectifs, aux critères définis pour l'alternance au collège. Proposé l'année dernière aux élèves de classe de 4^e et étendu cette année aux élèves de classe de 3^e, ce dispositif connaîtra l'année prochaine des transformations importantes liées aux réformes de l'organisation des enseignements au collège (nouvelle troisième et découverte professionnelle).

1- Objectifs :

Les objectifs de ce dispositif sont à la fois généraux et multiples :

- permettre une diversification des parcours de formation
- diminuer le nombre de sorties du système scolaire après la cinquième (inscription des élèves en maison familiale et rurale) et après la troisième
- permettre une découverte du monde professionnel et développer des compétences individuelles telles que l'autonomie dans la recherche d'informations sur les formations et les entreprises.
- donner aux élèves l'ambition et la motivation nécessaires à la poursuite d'un parcours scolaire cohérent

A l'origine du dispositif : une proportion non négligeable des élèves quitte le collège pour s'orienter vers des formations par apprentissage après la classe de troisième (8% en 2003, 6% en 2004). Ce choix est à la fois la conséquence de situations difficiles qui peuvent inciter les élèves à rejeter le cadre scolaire mais aussi la traduction de représentations du monde du travail qui valorisent l'expérience professionnelle au détriment des diplômes.

Certains élèves se retrouvent donc en 4^e face à un problème majeur de démotivation.

D'autre part, les élèves manquent d'informations sur la réalité des formations proposées par les lycées professionnels.

2- Mise en œuvre :

Les contraintes imposées par la situation de l'établissement (taille réduite, implantation rurale, effectifs restreints, bassin d'emploi et offre locale professionnelle limitée) rendent difficile la mise en place d'un dispositif complet (en particulier pour ce qui concerne le partage de la formation et l'aménagement pédagogique) tel qu'il est défini par les circulaires nationales et académiques¹.

Les élèves qui ont suivi ce dispositif étaient au nombre de 6 pour le niveau 4^e, tous regroupés dans une même classe et de 6 pour le niveau 3^e en 2004-2005.

Ces élèves bénéficiaient d'une heure hebdomadaire supplémentaire dans leur emploi du temps, sans aucun autre aménagement. Cette heure était partagée entre les deux

¹ <http://eduscol.education.fr/index.php?./D0072/dispositifsalternance.htm> et annexe 2 de la [circulaire n°2003-050 du 28-3-2003](#) relative à la préparation de la rentrée 2003.

enseignants responsables du dispositif (professeur de technologie et professeur d'histoire géographique).

Cette heure était envisagée par les enseignants selon deux perspectives différentes et complémentaires, elle a constitué un des moments-clefs et innovants du dispositif par alternance mis en place au collège:

- La constitution d'un dossier individuel de projet de formation.
Ce dossier a été progressivement établi avec chaque élève à partir de recherches sur des sites Internet (Onisep et sites des établissements de formation). Ce dossier a permis de préciser la logique de chaque voie de formation, les exigences qui leur sont propres (en particulier en terme de compétences) et de découvrir la variété des possibilités de formation. Ce travail s'est accompagné de visites d'entreprises locales.
- Un travail sur la motivation scolaire en lien avec les projets individuels.
Ce travail a consisté d'abord à aider les élèves à identifier leurs difficultés et à préciser leurs représentations du monde professionnel et des formations en dehors du collège (Cf. proposition du L.P. G. Courtois de Dreux sur Eduscol). Un travail d'approche des réalités du monde du travail a ensuite été mené à une échelle plus large (marché du travail local, régional et national, lien diplôme-emploi, évolution). Enfin un point est régulièrement fait avec chaque élève sur sa situation scolaire, son évolution, les raisons de cette évolution et les moyens possibles pour faire correspondre, le plus possible, cette situation avec les projets de formation.

Les élèves de 4^e ont suivi deux stages de 4 jours, pris sur le temps scolaire, dans une entreprise de leur choix. La seule contrainte qui leur était imposée était de choisir deux domaines professionnels différents pour chaque stage.

Ils ont par ailleurs suivi un stage au lycée professionnel Raoul Mortier de Montmorillon organisé en 6 séances de 4 heures, également prises sur le temps scolaire. Ce stage, pris en charge par les enseignants du lycée, a permis une découverte approfondie des formations de niveau CAP et BEP.

Les élèves de 3^e qui avaient suivi le dispositif l'année précédente n'ont pas suivi de période de stage. Dans le cadre défini dans le projet d'établissement de l'attribution d'un crédit-temps-orientation individualisé pour chaque élève, ceux impliqués dans l'alternance en 3^e ont eu la possibilité de multiplier les contacts avec des établissements scolaires et/ou professionnels (en particulier dans le cadre des journées portes ouvertes).

Avec certains élèves dont le projet de formation s'est précisé au cours de l'année, des objectifs de réussite par discipline ont été définis dans un cadre contractuel souple. L'équipe pédagogique a été sollicitée pour porter une attention particulière aux élèves inscrits dans le dispositif.

3- Evaluation :

L'évaluation de ce dispositif reste délicate. On constate une difficulté, et dans une large partie, un échec, à faire naître chez les élèves l'ambition d'une poursuite d'études au-delà du niveau V.

Cette évaluation s'est faite au travers d'une analyse par les enseignants de l'attitude des élèves impliqués dans le dispositif par rapport au monde professionnel, à leur travail scolaire et à leur motivation.

Pour les élèves de 4^e, chaque période de stage a donné lieu à un compte-rendu. Le premier sous forme écrite, nécessitant un retour réflexif sur les apports du stage et sur les liens entre la formation dispensée au collège et les exigences du milieu professionnel. Le deuxième stage a donné lieu à une présentation orale de cette expérience par chaque élève en

présence de l'ensemble de la classe. Il s'agit alors de valoriser ces parcours différents et de permettre aux autres élèves de découvrir une alternative à leur situation scolaire classique. Pour les élèves de 3^e, l'évaluation a surtout porté sur l'implication des élèves dans la réussite de leur projet de formation.

Pour tous les élèves, l'implication dans la réalisation de leur dossier personnel de formation a été évaluée.

La cohérence des choix indiqués par les élèves de 3^e sur les dossiers d'orientation constitue également des indicateurs des répercussions du dispositif sur la situation des élèves.

4- Bilan :

• Difficultés :

Les difficultés rencontrées découlent en grande partie de celles évoquées pour la mise en œuvre du dispositif :

- l'étroitesse de l'offre professionnelle locale qui rend difficile la présentation d'un éventail varié de propositions de formations.
- la difficulté matérielle pour les élèves de se déplacer entre les différentes composantes du dispositif (lycée, entreprises).
- La difficulté pour les élèves de concevoir la formation comme un parcours à construire, avec des possibilités (ou des risques) de changements, d'échecs et d'évolution des objectifs.
- Les objectifs et l'intérêt d'une reconduction du dispositif à la classe de 3^e est apparue difficile à appréhender par les élèves.

• Réussites :

- des changements pour les élèves dans leurs représentations du monde du travail.
- un changement positif dans leur perception du Lycée professionnel et des formations proposées.
- un gain de motivation pour certains élèves
- une meilleure connaissance de la diversité des formations offertes et des lieux de formation possibles (autres que les filières mécaniques et coiffure).

5- Perspectives 2005-2006 :

- La mise en place d'un réseau local de l'alternance, impliquant plusieurs établissements permettant un élargissement à des partenaires professionnels plus nombreux et plus divers.
- L'adaptation des pratiques pédagogiques de certaines disciplines générales pour établir un lien plus direct avec les exigences du lycée professionnel.